

n° 6, 2015

« Regards croisés
autour de
l'autotraduction »,
PAOLA PUCCINI (éd.)

www.interfrancophonies.org

parts! Sa
l'indemnité
les qu'il que
cités de surfa
de la terre.
qui est un bon
qui que
onement
ni qu'il la
ne se coupe.
et il d'aurait

le se est
l'indemnité
de la cas
t'aurait est
les il para
à l'indemnité
il para
l'indemnité

un peu d'indemnité
l'indemnité
ni du regard
ordinaire est
inévitable
qu'il est
le se est

RAINIER GRUTMAN

FRANCOPHONIE ET AUTOTRADUCTION

ABSTRACT

L'autotraduction est un phénomène beaucoup plus courant qu'on ne le croirait dans la francophonie. Il concerne des dizaines d'auteurs « francophones » au sens le plus large, c'est à dire allophones, exolingues. Sa logique est foncièrement centripète. Règle générale, le français est la langue-cible d'autotraductions faites à partir de langues (nettement) moins centrales, qui correspondent aux langues maternelles des écrivains impliqués. Cet article regroupe ces derniers en deux catégories, selon qu'ils ont publié en français après avoir déménagé en terre française (auquel cas on les appellera « migrants ») ou que le français fait partie de la configuration sociolinguistique de leur propre communauté (auquel cas on les dira « sédentaires »).

MOTS-CLÉS

Autotraduction, francophonie, migrants, sédentaires, catégories.

POUR CITER CET ARTICLE

Rainier Grutman, « Francophonie et autotraduction », dans *Interfrancophonies*, n° 6, *Regards croisés autour de l'autotraduction*, (Paola Puccini, éd.), 2015, pp. 1-17, <www.interfrancophonies.org>.

RAINIER GRUTMAN

FRANCOPHONIE ET AUTOTRADUCTION

1. INTRODUCTION : UNE DOUBLE DYNAMIQUE

LA FRANCOPHONIE (AVEC « F » MAJUSCULE) EST UNE STRUCTURE GÉOPOLITIQUE, à l'instar du *Commonwealth* (signifiant littéralement « richesse ou bien commun », ce mot traduit le concept de *res publica* en économie politique), créé une quarantaine d'années plus tôt. Apparues à deux moments certes différents (1931 et 1970), mais coïncidant l'un et l'autre avec une remise en question de l'impérialisme européen, ces structures regroupent des pays qui ont reçu en héritage ou en partage une langue coloniale exportée par l'Europe¹. Le geste se veut rassembleur, centripète, en réponse au mouvement centrifuge imprimé par la décolonisation, mouvement qu'il cherche par la même occasion à freiner à défaut de pouvoir l'arrêter. Étant donné cette prémisse fondamentale de l'adhésion à la langue française comme « bien commun » et comme vecteur identitaire, il est normal que l'étude de la francophonie littéraire (comme par ailleurs celle des ci-devant *Commonwealth literatures*, label contesté dans le monde anglo-saxon, par Salman Rushdie notamment, et définitivement abandonné au profit de *post(-)colonial* ou *world literatures*) ait pendant longtemps privilégié une perspective unilingue, unificatrice et parfois monolithique² : le français est après

¹ Le geste sera répété en 1996 par une demi-douzaine de pays lusophones, tous d'anciennes colonies portugaises, qui formeront avec la ci-devant « mère-patrie », le Portugal, la très officielle Communauté des pays de langue portugaise (*Comunidade dos Países de Língua Portuguesa*).

² Cf. S. Rushdie, « Commonwealth Literature Does not Exist » [1984], dans *Imaginary Homelands, Essays and Criticism*, Londres, Granta, 1991, p. 63-70.

tout ce qui permet de les réunir en un corpus, au-delà de leurs différences.

Le français comme facteur de cohésion est au centre des discours officiels (et souvent convenus, doxiques) entourant la Francophonie politique et la francophonie culturelle, ensemble discursif auquel François Provenzano a donné le nom de « francodoxie » dans une thèse remarquable³, soutenue à l'Université de Liège en 2008, soit à point nommé pour pouvoir prendre en écharpe le manifeste « Pour une "littérature-monde" en français » inséré dans *Le Monde des livres* du 16 mars 2007 et dont on sait le tollé qu'il provoqua⁴. Il est ainsi tout à fait significatif que le président de l'Organisation Internationale de la Francophonie se soit senti interpellé au point d'envoyer non pas un mais deux billets au *Monde* dans la semaine qui suivit la publication du manifeste⁵.

L'unité ainsi revendiquée cache cependant une diversité latente, puisque les pays où les littératures en question ont pris leur essor se caractérisent souvent par un contexte bilingue, plurilingue, diglossique⁶. Cela est particulièrement évident dans les anciennes colonies et dans les départements et territoires d'outre-mer, où le français interagit systématiquement avec des langues locales ou des créoles. Il en va autrement, certes, en Belgique, en Suisse et au Canada, où le francophone peut se mettre à l'abri de « l'autre » langue (le néerlandais, l'allemand, l'anglais), quoique sans doute plus facilement à Namur (capitale de jure et de facto unilingue de la Wallonie) qu'à Genève (ville frontalière à vocation internationale depuis qu'elle est devenue le siège de l'UNESCO) ou à Québec (capitale de la province du même nom, unilingue, contrairement à Montréal, la métropole, mais inondée de touristes anglophones).

D'où une double dynamique, mise en évidence dans le dossier spécial qu'avait consacré *Libération* au printemps de 2006 au festival *Francophonies!* qui se célébrait alors à Paris. Le dossier réunit le

³ Publiée depuis sous forme de livre (F. Provenzano, *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*, Bruxelles-Paris, Les Impressions Nouvelles, 2011).

⁴ Parmi les réactions les plus virulentes, celle de P. Assouline (lui-même issu de la francophonie nord-africaine), qui avait déjà manifesté son agacement à l'occasion du Salon du livre de 2006 sur son blog, « La République des livres » (« Marre de la francophonie », http://passouline.blog.lemonde.fr/2006/03/21/2006_03_marre_de_la_fra/).

⁵ Voir M. C. Gnocchi, « Du Flurkistan et d'ailleurs : les réactions au manifeste "Pour une littérature-monde" en français », *Francofonia*, n° 59, 2010, p. 87-105.

⁶ Voir M. Beniamino, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, l'Harmattan, 1999 ; R. Grutman, « Bilinguisme et diglossie : comment penser la différence linguistique dans les littératures francophones ? », dans L. D'hulst et J.-M. Moura (éds), *Les Études littéraires francophones : état des lieux*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 2003, p. 113-126 ; C. Molinari, « Les dynamiques sociolinguistiques dans l'espace francophone : le cas du Mali à travers le regard d'Amadou Hampâté Bâ », *Constellations francophones, Publiforum*, 2007, n° 7 < http://publiforum.farum.it/ezone_articles.php?id=60 > ; D. Combe, *Les littératures francophones*, Paris, PUF, 2010, p. 86-123.

témoignage de trente-et-un écrivains qui racontent pourquoi ils écrivent en français et du Turc Orhan Pamuk, qui explique pourquoi il résiste au français, langue pourtant connue de ses parents et de ses enfants. Le tout est coiffé d'un bel éditorial où Natalie Levisalles constate à son tour l'ambiguïté de la notion de francophonie, mot « piégé⁷ », alors que les définitions de l'écrivain francophone sont « flottantes et relativement aléatoires ». Levisalles finit cependant par identifier deux conditions minimales : « mettons-nous (provisoirement ?) d'accord sur le fait que, au bout du compte, tout peut se résumer à deux variables : une histoire de centre et de périphérie et une question d'environnement bi- (ou tri ou quadri) lingue ». Ces deux variables lui font « provisoirement » caractériser l'écrivain francophone comme « un écrivain de la périphérie, que celle-ci soit proche (la Suisse) ou lointaine (la Côte-d'Ivoire) », qui se trouve « dans une situation de bilinguisme⁸ ».

La définition est plus subtile qu'il n'y paraît. D'abord, elle ne comporte pas de jugement de valeur : si « La différence entre un écrivain du centre et un écrivain de la périphérie » traduit une inégalité, une asymétrie, ce n'est pas en raison de la valeur des uns ou des autres mais simplement parce que « le premier ne se pose jamais la question du centre » tandis que « le second se la pose toujours. » Ensuite, la journaliste de *Libération* est bien consciente du fait que le bilinguisme est aussi souvent « le résultat d'une histoire politique (Maroc, Liban, Vietnam, Mali) » que d'une trajectoire « personnelle » (ses exemples sont la Grèce de Vassilis Alexakis, l'Argentine d'Hector Bianciotti et la Chine de François Cheng). Dans l'un et l'autre cas, « l'écrivain se retrouve à habiter deux langues et à en "choisir" (même s'il ne s'agit jamais [selon elle] d'un choix délibéré) une, le français, comme langue d'écriture ».

2. DES AUTOTRADUCTEURS « FRANCOPHONES » AU SENS LARGE

Il s'agit moins ici de saluer la réussite de l'exercice ou d'en épinglez les inévitables dérapages⁹ que de noter une ouverture réelle à la différence linguistique dont est traversée de part en part la francophonie littéraire. À y regarder de plus près, les deux conditions retenues par Natalie Levisalles comme étant constitutives de l'identité

⁷ Combe emploie le même mot et ajoute : « Récusé », *Ibid.*, p. 27.

⁸ N. Levisalles, « Les autres français (éditorial) », dans *Francophonie, ma langue vivante*, numéro hors-série de *Libération*, n° 7730, le 16 mars 2006.

⁹ Vu la double définition qui précède, on s'étonne de trouver parmi les « francophones » interrogés les Québécois Monique Proulx et Gaétan Soucy, puis le Bruxellois Jean-Philippe Toussaint. Ce dernier le fait remarquer à sa façon en répondant de manière laconique à la question centrale du numéro spécial : « *Ma dai, non mi è mai venuto in mente che potrei scrivere in un' altra lingua!* » (Mais voyons, il ne m'est jamais venu à l'esprit que je pourrais écrire dans une autre langue !). On aura remarqué que Toussaint ne se sert ni du néerlandais (le bilinguisme officiel de son pays natal et de la région bruxelloise ne le concernant visiblement que fort peu) ni du dialecte italien parlé en Corse, sa terre d'élection à défaut d'être son « pays » d'adoption.

« francophone » décrivent fort bien le profil de la plupart des autotraducteurs qui ressortissent aux lettres dites d'expression française du xx^e siècle. En effet, la caractéristique la plus saillante des autotraducteurs dont la démarche fait intervenir le français (comme langue de départ ou d'arrivée) serait de ne pas être francophones au sens strict, c'est-à-dire de ne pas avoir connu leur première socialisation, au sein de la famille, dans cette langue, mais d'être plutôt « francophones » au sens plus large que ce mot a acquis dans les médias (comme en témoigne le dossier de *Libération*) et qu'a enregistré *Le Petit Robert* : « qui parle habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, comme langue première ou seconde ».

La majorité des autotraducteurs dont j'aurai à parler ont en effet appris la langue française à l'extérieur du foyer familial, souvent sur les bancs d'école, parfois sur le lieu du travail. Ce constat vaut pour ceux, les plus nombreux, qui se sont traduits en français à partir de leur langue maternelle, mais il s'applique également à ceux qui ont entamé leur carrière littéraire en français pour se traduire par la suite (et parfois, beaucoup plus tard) dans leur langue chronologiquement première : le roumain pour Panaït Istrati, le grec pour Vassilis Alexakis, l'anglais pour Julien Green et Nancy Huston, le mandarin pour Gao Xingjian (prix Nobel de littérature en 2000), l'espagnol pour Agustín Gómez Arcos, l'arabe pour l'Algérien Rachid Boudjedra et le Saoudien Ahmed Abodehman, le flamand pour les Belges Jean Ray et Camille Melloy, l'italien pour le Canadien Marco Micone. Même les autotraducteurs qui travaillent dans les deux directions (Beckett hier, Alexakis et Huston aujourd'hui) sont d'origine allophone ou exolingue.

Sans être particulièrement étonnant, ce constat paraît néanmoins révélateur de la logique centripète qui sous-tend la francophonie littéraire. Vue de la France, pays où ont élu résidence ou ont à tout le moins choisi de publier la plupart des auteurs mentionnés, l'autotraduction concerne essentiellement l'importation de textes traduits d'une langue étrangère et est donc une forme d'« intraduction¹⁰ ». Les exemples d'« extraductions », faites non pas vers mais à partir du français, sont beaucoup plus rares.

Cela est significatif dans la mesure où, comme l'ont montré Ganne et Minon pour l'ensemble des littératures d'Europe, l'intraduction ne représente qu'une petite partie de la production annuelle totale de livres. La moyenne européenne se situe ainsi autour

¹⁰ Pour employer la terminologie de Valérie Ganne et Marc Minon (« Géographies de la traduction », dans F. Barret-Ducrocq (éd.), *Traduire l'Europe*, Paris, Payot, p. 55-95, p. 58), reprise dans les travaux de Pascale Casanova (*La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 1999, p. 37 ; et *Id.*, « Consécration et accumulation de capital littéraire. La traduction comme échange inégal », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°144, p. 7-20) et dans l'enquête dirigée par Gisèle Sapiro (*Translatio : le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS Éditions, 2008).

de 15%¹¹. Au Royaume-Uni, le taux de traduction est nettement plus bas (comme d'ailleurs aux États-Unis). En France, il varie entre 10 à 18% depuis les années 1960¹², un chiffre comparable à celui qu'on obtient pour l'Allemagne mais inférieur à ce qu'on trouve en Espagne ou en Italie, sans rien dire des Pays-Bas et des pays scandinaves, où on publie parfois autant (voire plus) de livres en traduction qu'en langue originale. Si l'on peut être tenté de ramener ces différences d'un pays à l'autre à des facteurs culturels, il faut aussi noter que la relative parcimonie des traductions (un livre sur sept, en moyenne) s'explique également par le coût et donc le risque supplémentaires qu'elles représentent pour les éditeurs, qui doivent payer les droits de traduction et défrayer les honoraires des traducteurs. Ce sont deux obstacles importants auxquels l'autotraduction ne se heurte pas forcément : l'auteur de l'original n'est certainement pas toujours payé pour traduire son propre texte et il peut arriver, en outre, qu'il garde par-devers lui les droits de traduction dans le contrat original, ce qui lui permet, le cas échéant, de ne pas les exiger à une petite maison d'édition intéressée à accueillir son autotraduction.

On voit donc que l'autotraduction, indépendamment du statut qu'on lui accordera comme texte (traduction ou réécriture?), ne *fonctionne* pas tout à fait comme une traduction allographe : les conditions de son entrée dans le système littéraire d'accueil ne semblent pas autant dictées par les lois du marché, auxquelles l'écrivain bilingue désireux de se traduire peut échapper dans une certaine mesure en passant par un circuit ou un réseau parallèles. Un coup d'œil sur la carte des courants traductionnels (comme on parle de courants marins, déplacements également caractérisés par leur direction, leur vitesse et leur débit) nous apprend que de ce point de vue, le comportement de l'autotraduction est non seulement inhabituel, mais carrément contraire aux habitudes en matière de traduction.

Comme l'a montré Johan Heilbron¹³, la carte des courants ou flux de traduction montre un mouvement nettement centrifuge, qui va d'une petite douzaine de langues-sources centrales (en raison du très grand nombre de personnes qui les parlent comme langue maternelle ou première langue étrangère) à de nombreuses langues-cibles semi-périphériques (les quelque cinq cents langues qui comptent plus d'un demi-million de locuteurs). La moitié de ces langues-pivot sont d'origine européenne : c'est à partir d'elles que sont effectuées la très grande majorité des traductions de livres dans le monde entier. D'après les statistiques de l'UNESCO (1979-2011) publiées dans l'*Index*

¹¹ V. Ganne et M. Minon, *op. cit.*, p. 56-57.

¹² G. Sapiro, *op. cit.*, p. 78-79.

¹³ J. Heilbron, « Towards a Sociology of Translation. Book Translations as a Cultural World-System », dans *European Journal of Social Theory*, 1999, vol. 2, n° 4, p. 429-444 ; *Id.*, « Translation as a cultural world system », dans *Perspectives, studies in translatology*, 2000, vol. 8, n° 1, p. 9-26.

Translationum, les six principales langues-sources sont, dans cet ordre : l'anglais, le français, l'allemand, le russe, l'italien et l'espagnol. Bel et bien devancé par l'anglais, qui se trouve en position hégémonique, « hyper-centrale¹⁴ » depuis la Seconde Guerre mondiale, le français n'en occupe pas moins la deuxième place parmi les langues-sources, juste devant l'allemand et dominant facilement le russe (2 x fois moins de textes-sources qu'en français), l'italien (3 x fois moins) et l'espagnol (4 x fois moins). C'est dire que « malgré la domination croissante de l'anglais, le français est resté une langue centrale. Première langue traduite aux États-Unis et au Royaume-Uni (suivie de très près par l'allemand), le français arrive dans beaucoup de pays en deuxième position après l'anglais. C'est surtout le cas dans les pays de langue latine [romane], Italie, Espagne, Brésil, Argentine, Roumanie, ainsi que dans les pays arabes et en Israël¹⁵ ». Dans le Nord et dans l'Est de l'Europe, il se fait devancer par l'anglais et par l'allemand, mais occupe toujours la troisième position (comme d'ailleurs dans Wikipédia, où l'allemand avait franchi la barrière du million d'articles avant le français).

Les autotraducteurs « francophones » (au sens large désormais commun), quant à eux, ne se traduisent nullement *du* français mais *en* français, langue qui n'est donc pas le point de départ mais le point d'arrivée, le point de chute, de leur démarche. Dans l'espace francophone à tout le moins, l'autotraduction opère en sens inverse, à contre-courant du trafic des traductions « normales » (c.-à-d. allographes). Plutôt qu'un mouvement centrifuge (du centre de la galaxie linguistique vers ses banlieues et périphéries) et descendant, par le biais d'une infratraduction (d'amont en aval, de la langue plus dotée de capital symbolique à celle qui en a moins), on observe une forme centripète de supratraduction qui va d'une langue (maternelle) perçue comme moins centrale et moins prestigieuse vers une langue (apprise), le français, qui occupe une position plus centrale.

En tant que dynamique interlinguistique, l'autotraduction suit la direction, non point de la traduction, mais de l'apprentissage des langues. Le système mondial des langues tel que décrit par Abram De Swaan et Louis-Jean Calvet se caractérise en effet par des forces non pas centrifuges mais centripètes, les langues gravitant tels des corps célestes vers un soleil. Tant De Swaan que Calvet partent du « principe que les langues sont reliées entre elles par des bilingues, et que les systèmes de bilinguisme sont hiérarchisés, déterminés par des rapports de force. Ainsi un bilingue arabe-berbère au Maroc est toujours de première langue berbère, un bilingue wolof-français au Sénégal est toujours de première langue wolof, un bilingue alsacien-français en

¹⁴ A. De Swaan, « La constellation mondiale des langues », *Terminogramme* (Québec), 2001, n° 99-100, p. 47-68.

¹⁵ G. Sapiro, *op. cit.*, p. 73.

Alsace est toujours de première langue alsacienne, etc.¹⁶ ». En vertu de la force centripète propre à ce système, chaque (groupe de) locuteur(s) apprend normalement soit une langue plus centrale que la sienne soit une langue qui se situe sur la même orbite, mais il est rare qu'un bilingue ajoute à son répertoire une langue plus périphérique que la sienne. La même dynamique s'observe à l'échelle plus réduite de « l'univers francophone », que l'on peut également se représenter « comme un système écolinguistique dont les constellations sont reliées entre elles par la présence du français hexagonal »¹⁷, qui reste encore aujourd'hui la « deuxième langue centrale » au monde¹⁸.

C'est bien à une telle logique centripète que correspondent les flux autotraductionnels (à la différence des flux traductionnels normaux, fortement centrifuges), qui répètent le comportement habituel des bilingues. Cela non plus n'est pas particulièrement étonnant si l'on réfléchit un peu à la nature particulière de l'autotraduction. D'une part en effet, dans la mesure où elle implique le passage d'une langue à une autre, c'est, à l'évidence, une forme de traduction. Mais d'autre part, les auteurs qui traduisent eux-mêmes, sans truchement, une de leurs propres œuvres, la font du coup exister dans deux langues. Cela fait donc d'eux des écrivains « bilingues », non pas au sens où ils auraient une illusoire maîtrise totale et parfaitement équilibrée de deux langues mais au sens plus opératoire où ils se consacrent à l'écriture et publient dans deux langues.

En effet, dans la littérature scientifique sur le sujet, on a abandonné depuis belle lurette le critère de la maîtrise « équilibrée » ou « parfaite » qu'implique l'acception la plus courante du mot, telle qu'on la trouve consignée dans le *Trésor de la Langue Française* de l'atilf¹⁹, où le bilinguisme est défini comme le « fait de pratiquer *couramment* deux langues » (c'est moi qui souligne). Grâce à la recherche (socio)linguistique sur le sujet, le caractère chimérique de pareille acception s'est vite avéré. « La notion de maîtrise parfaite d'une langue n'a guère de sens », rappelle André Martinet : « Ce qu'on attend de quelqu'un qui parle "sa langue", c'est qu'il s'exprime [...] sans que rien ne s'interpose entre l'expérience qu'il veut communiquer et le choix des formes qu'il utilise à cette fin, de sorte que tout le monde, y compris lui-même, est tenté d'identifier cette expérience et l'expression qui y correspond »²⁰. Et cela vaut tout aussi bien pour le locuteur usant de deux parlars distincts. Aussitôt qu'en 1953, au seuil de l'ouvrage fondateur d'Uriel Weinreich, *Languages in Contact* (d'ailleurs préfacé

¹⁶ L.-J. Calvet, « La mondialisation au filtre des traductions », dans *Hermès*, 2007, n° 49, p. 45-57, p. 46 ; cf. aussi *Id.*, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

¹⁷ C. Molinari, *op. cit.*

¹⁸ G. Sapiro, *op. cit.*, p. 73.

¹⁹ < <http://atilf.atilf.fr/> >.

²⁰ A. Martinet, « Bilinguisme et diglossie : appel à une vision dynamique des faits », *La Linguistique*, 1982, vol. 18, n° 1, p. 5-16, p. 5.

par Martinet), on pouvait lire ces définitions objectives, restées célèbres : « *The practice of alternately using two languages will be called BILINGUALISM, and the persons involved, BILINGUAL* »²¹. Pour Weinreich, un individu peut être bilingue dès qu'il peut utiliser deux langues, conception minimaliste certes, mais fonctionnelle, que Maurice Van Overbeke, après avoir passé en revue vingt et une définitions différentes, finit aussi par privilégier²². Pour Van Overbeke, le bilinguisme est :

l'aptitude, facultative ou indispensable, de communiquer avec les interlocuteurs de deux mondes (communautés et/ou régions) allophones, au moyen de deux idiomes présentant un taux de différence linguistique tel que la communication entre les deux en est affectée ou même exclue²³.

Selon la même logique, le bilinguisme littéraire peut être défini comme l'aptitude, facultative ou indispensable, de communiquer en deux langues d'écriture, en particulier par la publication d'œuvres littéraires. Cette communication dédoublée permet de communiquer avec les lecteurs de deux communautés linguistiques et, le cas échéant, de fonctionner à l'intérieur de deux systèmes littéraires, voire d'être reconnu comme un auteur à part entière dans deux littératures distinctes. Il s'en suit que la pratique de l'autotraduction, dès lors qu'elle implique deux langues d'écriture, est une forme particulière de bilinguisme littéraire : celle-là est un sous-ensemble de celui-ci. L'inverse n'est pas vrai : tout auteur qui publie dans plus d'une langue ne devient pas pour autant autotraducteur, même si, à l'un ou l'autre moment de sa carrière, il se pose vraisemblablement la question de savoir s'il ne devrait pas se traduire lui-même avant que d'autres ne le fassent à sa place, s'il ne serait pas ainsi mieux servi qu'en faisant confiance au travail d'autrui.

3. DES TRAJECTOIRES VARIÉES

La variété de réponses que reçoit cette question explique la variété des trajectoires. Dans la seule Roumanie, pays qui comme on sait a fourni un fort contingent d'écrivains aux lettres françaises du xx^e siècle, on trouve tout un éventail de possibilités. Panaït Istrati et Gherasim Luca se sont traduits, mais en direction opposée (le premier vers le roumain, le second vers le français). Chez Cioran, en revanche, le français a simplement succédé au roumain comme langue d'écriture,

²¹ U. Weinreich, *Languages in Contact : Findings and Problems*, New York, Linguistic Circle, 1953, p. 1.

²² M. Van Overbeke, *Introduction au problème du bilinguisme*. Bruxelles, Labor, 1972, p. 113-119.

²³ *Ibid.*, p. 129.

transfert qui crée un bilinguisme non pas simultané mais successif. Aux yeux d'Eugène Ionesco, enfin, le roumain devait demeurer une langue à tous égards seconde et secondaire. Comme le suggèrent ces deux derniers exemples, l'autotraduction n'est jamais une obligation pour les auteurs qui connaissent deux langues (comme Ionesco), ni même pour ceux qui ont publié dans deux langues (comme Cioran).

Pour comprendre pourquoi les auteurs francophones se traduisent beaucoup plus volontiers vers le français que du français, il faut tenir compte des raisons (sociales ou personnelles, politiques ou esthétiques) pour lesquelles ils ont appris cette langue... car dans beaucoup de cas, elle s'est ajoutée à leur langue maternelle. Tout au long du xx^e siècle, le prestige du français, prestige lié à l'attraction exercée par la France (et en particulier par sa capitale), a généré différentes formes de domination socio-culturelle. Dans la province française comme dans des zones limitrophes comme la Suisse et la Belgique, on peut parler de « lutétiotropisme²⁴ », sorte d'héliotropisme qui pousse les écrivains à se tourner vers la Ville-Lumière, Lutèce. Dans les dépendances politiques passées (les colonies, certes, mais aussi un protectorat comme le Liban) et actuelles (les DOM-TOM), cette domination a pris des formes plus institutionnelles. Parmi les autres facteurs historiques qui ont joué en faveur du français, il faut mentionner les vagues d'immigration socio-économique qui se sont succédées tout au long du xx^e siècle (à partir du Midi de l'Europe, du Nord de l'Afrique et des anciens États membres du pacte de Varsovie). Pris ensemble ou individuellement, ces bouleversements socio-économiques et politiques ont « déplacé » des cohortes entières d'écrivains potentiels (et parfois confirmés), dont le bagage était notamment linguistique et littéraire. Ils allaient inscrire leur production à l'actif de la « grande » littérature française par le biais de traductions autographes, souvent en attendant de pouvoir écrire directement dans leur langue d'adoption.

Fort révélatrice à cet égard est l'expérience d'Andreï Makine, double lauréat du prix Goncourt et du prix Médicis en 1995 pour *Le Testament français*²⁵. Makine, d'origine russe, aime à rappeler que tous ses projets de livre n'ont pas reçu l'*imprimatur* aussi facilement: en fait, ses premiers manuscrits étaient systématiquement refusés, jusqu'au jour où il trouva l'astuce d'y porter la mention « traduit du russe », c'est-à-dire de déguiser son roman en traduction. Ainsi apprêtée, l'altérité de son écriture était perçue de manière autrement favorable: en effet, en tant que travail de seconde main, une traduction n'a pas à obéir aux mêmes canons de pureté qu'une création originale,

²⁴ J.-M. Klinkenberg, « La production littéraire en Belgique : esquisse d'une sociologie historique », dans *Littérature*, 1981, n° 44, p. 33-50, p. 45-46 ; Ch. Kirsch, « Lutétiotropisme et champ littéraire distinct. L'expérience de la Belgique francophone », dans *Sociologie et sociétés*, 1989, vol. 21, n° 2, p. 147-175.

²⁵ K. Liévois, « Pseudo-traduction et image d'auteur : le cas Andreï Makine », dans *Les Lettres romanes*, vol. 67, n° 3-4, 2013, p. 447-462.

du moins selon une opinion fort répandue. Tout traducteur littéraire ferait valoir, à juste titre, que son intervention sur le texte comporte également une dimension créatrice (sans parler du subtil exercice de lecture qui précède l'intervention en question). Mais ces considérations n'ont pas encore trouvé écho dans une *doxa* seulement prête à faire une exception pour les œuvres traduites par l'auteur de l'original. Ce stratagème a cependant obligé Makine à fabriquer un faux original russe pour un de ses premiers romans afin de satisfaire la curiosité de son éditeur...

3.1. LES AUTOTRADUCTEURS MIGRATEURS

Comme le montre ce survol nécessairement rapide des facteurs qui ont pu favoriser le choix du français comme langue d'écriture, il convient de distinguer entre deux grandes catégories d'autotraducteurs dans l'espace francophone, que je propose d'identifier à l'aide d'une terminologie courante en ornithologie, où l'on oppose les oiseaux migrateurs (les hirondelles²⁶ en Europe, les huards au Canada) aux oiseaux sédentaires.

Une première catégorie, celle des « autotraducteurs migrants » (comme les oiseaux), regroupe ceux qui ont changé de pays et ont à cette occasion ajouté une nouvelle langue à leur répertoire linguistique. Leur bilinguisme est donc exogène, externe à leur communauté d'origine. Dans le livre tiré de sa thèse sur *Les Exilés du langage*, Anne-Rosine Delbart appelle dans le même esprit « nomades²⁷ » « ceux qui ont accompli un voyage les menant, enfants ou adultes, sur une terre de langue française »²⁸. Le cas des enfants est particulièrement intéressant pour notre propos, car c'est parmi eux que l'on trouve le taux le plus élevé de locuteurs bilingues (arrivés assez jeunes dans leur nouveau pays pour bien en apprendre la langue, ils sont partis à un âge assez avancé pour avoir reçu une partie de leur instruction dans leur pays d'origine et dans leur langue maternelle) et

²⁶ Cet oiseau migrateur a donné son nom aux milliers de travailleurs saisonniers italiens qui faisaient chaque année l'aller-retour (en bateau !) pour participer à la récolte en Argentine, où on les appelait *golondrinas* (hirondelles). Comme quoi la métaphore n'est pas particulièrement nouvelle. Depuis la rédaction de ces pages, je me suis aperçu qu'Alain Mabanckou s'en était également servi dans sa contribution au livre *Pour une « littérature-monde » en français*. Cf. A. Mabanckou, « Le chant de l'oiseau migrateur », in M. Le Bris et J. Rouaud (éds.), *Pour une littérature-monde*, Paris, Gallimard, 2007, p. 55-66

²⁷ Sous la plume de la Libanaise Vénus Khoury-Ghata, le « nomadisme littéraire » ne renvoie pas au déracinement physique mais au va-et-vient « dans [s]a seule tête » entre les deux langues auxquelles elle « doi[t s]on écriture [...] : l'arabe maternel et le français appris dans les livres. », V. Khoury-Ghata, « Nomadisme littéraire », dans L. Gauvin (éd.), *Les littératures de langue française à l'heure de la mondialisation*, Montréal, Hurtubise, 2010, p. 65-67, p. 65.

²⁸ A.-R. Delbart, *Les exilés du langage. Un siècle d'écrivains français venus d'ailleurs (1919-2000)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2005, p. 61.

partant, d'autotraducteurs potentiels. Les « sédentaires » auxquels elle les oppose ne correspondent cependant nullement à la catégorie qui porte le même nom ici. Chez Delbart en effet, sont considérés sédentaires « les auteurs français d'origine étrangère qui n'ont pas [eux-mêmes] quitté le sol natal » mais dont les parents ou les grands-parents ont fait le voyage. Or, comme il arrive souvent que ces auteurs n'ont pas (ou plus) de maîtrise active de la langue ancestrale – aux États-Unis, on parle de « *heritage speakers* », étiquette qui cache mal le fait que ce patrimoine (*heritage*) n'inclut pas forcément la langue des parents mais peut se limiter à une série de pratiques culturelles – il leur est impossible d'écrire en deux langues et encore moins de se traduire. Dans ces pages-ci, j'entendrai plutôt par « autotraducteurs sédentaires » des écrivains nés et évoluant d'entrée de jeu dans une communauté bilingue, qui ne doivent aucunement partir (« migrer ») pour être confrontés à la différence linguistique, car celle-ci fait partie intégrante de la configuration sociolinguistique (en tant que langue maternelle d'un segment) de leur communauté.

Dans le premier des deux cas de figure ainsi distingués, la traduction de soi s'accompagne d'une translation, c'est-à-dire, comme dans la « translation » des restes d'un saint, d'un déplacement dans l'espace, qu'il s'agisse d'un voyage temporaire ou (comme dans le cas des écrivains exilés ou migrants) d'un changement de territoire permanent. L'âge auquel ils ont émigré, ou le fait d'avoir déjà commencé à écrire avant l'(auto-)exil, peut expliquer le recours à l'autotraduction²⁹. La Bibliothèque nationale de Suisse possède ainsi des manuscrits de poèmes de jeunesse en hongrois qu'Agota Kristof a elle-même traduits en français avant de faire le saut vers la création avec le succès que l'on sait. En reprenant (dans les deux sens du mot) les traductions françaises de ses romans tchèques, travail qui l'occupera pendant une bonne partie des années 1980, Milan Kundera a également fait œuvre d'auto/retraducteur.

En français, cette dimension spatiale est peu visible, contrairement à ce qui se passe en italien (où *tra* veut dire « entre ») ou en anglais, où le seul mot disponible, *translation*, commence par le préfixe *trans-*, dont le sens étymologique est « de l'autre côté, au-delà, par-delà, par-dessus ». En latin, la préposition *trans* était suivie de l'accusatif justement parce qu'elle exprimait un mouvement, un déplacement, comme dans *trans-ferre* (« porter au-delà »), dont *translatum* est le supin, et *trans-ducere* (« mener de l'autre côté »). Chez les autotraducteurs migrants s'est opéré un véritable transfert linguistique. En se transférant, ils ont laissé derrière eux un pays, une culture et une langue et ont dû s'adapter (linguistiquement et culturellement) à leur nouvel environnement, à la société d'accueil. La décision d'écrire ou de se traduire (ou les deux) dans la langue de ce

²⁹ Voir A. Ferraro (éd.), *L'autotraduzione nelle letterature migranti*, numéro special de la revue *Oltreoceano* (Udine), 2011, n° 5.

nouveau pays est souvent une conséquence directe de ce déménagement (choisi ou subi), sans lequel ils auraient eu une carrière unilingue ou même pas de carrière littéraire du tout. On sait ainsi que Nancy Huston est « venue à l'écriture » en français et en France ; même Samuel Beckett, qui avait déjà des textes anglais à son actif au moment de quitter l'Irlande, ne s'adonnera à l'autotraduction que lorsque son installation en France aura acquis un caractère moins provisoire.

Comme le suggèrent ces exemples, quelques-uns des noms les plus illustres de l'autotraduction littéraire sont ou ont été des migrants, à commencer par Samuel Beckett, qui a continué à se traduire au fil des ans (ce que peu d'auteurs bilingues sont prêts à faire), transformant ainsi son œuvre entière en un diptyque. La liste des écrivains francophones qui se traduisent de manière (presque) aussi systématique – souvent d'ailleurs sous l'invocation de Beckett – comprend Nancy Huston, Vassilis Alexakis, Anne Weber et Raymond Federman³⁰ (le seul de cette liste à avoir grandi en français, notons-le). La liste de ceux qui l'ont fait de manière occasionnelle est beaucoup plus longue, et comprendrait, outre les Roumains déjà mentionnés, quelques Allemands (de Henri Heine à Anne Weber et Georges-Arthur Goldschmidt) et plusieurs Latino-Américains (le plus connu étant le Chilien Vicente Huidobro) attirés par le prestige du français et l'éclat de Paris. D'autres écrivains « déplacés » ont seulement flirté avec l'autotraduction, toutefois, comme l'Espagnol Jorge Semprún (qui s'en est tenu à une seule tentative) ou l'inclassable Romain Gary, dont l'enfance à Vilnius a été baignée des sonorités du yiddish, du lituanien, du polonais voire du russe, toutes langues qui vont colorer à leur façon son écriture française (même si seul l'anglais, pourtant appris sur le tard, ne connaîtra les honneurs de l'autotraduction).

3.2. LES AUTOTRADUCTEURS SÉDENTAIRES

La deuxième catégorie est composée des autotraducteurs sédentaires (toujours comme les oiseaux). Contrairement aux migrants, ils ne se sont pas déplacés, n'ont pas changé de pays, n'ont pas dû partir à la recherche de l'altérité linguistique, car celle-ci les attendait pour ainsi dire au seuil de leur maison. Dans le cas précis de la francophonie littéraire, ces écrivains sont moins allés vers le français que le français n'est venu vers eux, s'est imposé à eux ou leur a été imposé.

³⁰ Pour Federman, qui quitte la France après la guerre et s'installe aux États-Unis à l'âge de 18 ans, se traduire en anglais est une façon de faire connaître ses livres dans un pays d'accueil largement unilingue sans attendre que la maison d'édition en France prenne l'initiative de vendre les droits de traduction : il ajoute de la sorte un public géographiquement proche au lointain lectorat français.

Aujourd'hui, l'Espagne compte plus d'une centaine d'autotraducteurs actifs, tous sédentaires car tous issus de communautés diglossiques (la Catalogne surtout, mais également la Galice et le Pays basque). C'est l'illustration la plus convaincante (pour ne pas dire spectaculaire) et l'incarnation la plus parfaite de ce deuxième type d'autotraduction, mais on en trouve également des exemples dans la constellation francophone, où le français central côtoie depuis plusieurs générations d'autres langues (périphériques par rapport à lui).

En Belgique flamande, longtemps marquée par un rapport hiérarchique entre le français de facto national et les dialectes néerlandais par définition régionaux, l'autotraduction a ainsi connu un certain « succès » (le mot est sans doute un peu fort) auprès des écrivains bilingues. Soit ces deux fins connaisseurs de l'art originaires d'Anvers, métropole flamande au riche passé polyglotte et où les classes bourgeoises se sont partiellement francisées aux 18^e et 19^e siècles, qu'étaient Fernand Berckelaers (nom de plume : Michel Seuphor) et Roger Avermaete. Chez les Berckelaers, on parlait français à la maison, ce qui n'empêchera pas « Nand » (diminutif flamand de son prénom) de se révolter contre son milieu, de « parler patois » (l'anversois est un dialecte du néerlandais), de fréquenter les milieux littéraires d'expression néerlandaise voire de sympathiser avec le mouvement « flamingant » d'émancipation culturelle de la Flandre après la Première Guerre mondiale. Pour Avermaete, d'extraction plus modeste, le français est au départ une langue étrangère, apprise sur les bancs de l'école puis dans les livres, en autodidacte. Ce sera toutefois sa principale langue d'écriture et celle qu'il transmettra à son fils Alain Germoz, journaliste et écrivain disparu en 2013.

La trajectoire croisée de ces deux autotraducteurs occasionnels (du français vers le néerlandais chez Seuphor, en sens inverse chez Avermaete) dépend moins d'un choix individuel que d'une configuration collective, en l'occurrence une distribution diglossique qui confère des fonctions spécifiques à chacune des langues en contact selon une hiérarchie assez stricte. Le pouvoir d'attraction (à la fois culturel et socio-économique) du français et la logique gravitationnelle mise en évidence par Louis-Jean Calvet (*cf. supra*) expliquent pourquoi les autotraducteurs belges sont toujours – Berckelaers étant ici l'exception qui confirme la règle – d'origine néerlandophone. Leur aîné est Cyriel Buysse, un écrivain naturaliste dont la carrière débute au xix^e siècle mais qui saisira dans les années 1920 l'occasion (offerte par les éditions Rieder) de mettre sur le marché français un de ses romans flamands. Vient ensuite une génération, active entre les deux guerres, dont les membres (Jean Ray/John Flanders, né Raymond De Kremer, Camille Melloy, né De Paepe) font carrière en français mais réécrivent tels de leurs textes (appartenant souvent à un genre moins prestigieux) pour un public local, voire pour la jeunesse locale, dans un « flamand » résolument régional. Une deuxième cohorte comprend des cosmopolites

polyglottes comme Marnix Gijzen ou Johan Daisne qui choisissent d'inscrire leurs œuvres (poésie, romans, théâtre) à l'actif des lettres néerlandaises mais en traduisent quelques-unes parmi les plus marquantes pour les faire connaître en Belgique francophone ou en France. Le français leur sert donc de carte de visite à une époque où les deux traditions littéraires de la Belgique ont déjà creusé le fossé qui les sépare aujourd'hui. Une volonté comparable de jeter des ponts « intercommunautaires » caractérise la démarche plus récente (et plus rare) du romancier bruxellois Éric de Kuyper et de l'auteur dramatique anversoïse Paul Pourveur.

N'eût été la loi dite d'Égalité, reconnaissant en 1898 la parité des langues maternelles des deux grandes communautés belges, le « flamand » (que le dictionnaire de référence *Van Dale* appelle plus exactement *Zuid-Nederlands*, « néerlandais méridional ») aurait sans doute graduellement disparu de la vie publique, comme cela s'est produit pour les dialectes romans (wallon, picard, lorrain) en Belgique de même qu'en France, lequel pays n'a jamais officiellement reconnu l'existence des langues « territorialisées », comme les appelle Henriette Walter, « historiquement présentes depuis des siècles sur des parties bien délimitées du territoire français »³¹. Malgré leur marginalisation, les langues régionales de la République une et indivisible, parlées de très longue date mais peu (ou jusqu'à il n'y a guère, pas) enseignées, transmises en famille, ont continué à susciter des vocations littéraires au xx^e siècle.

C'est précisément parmi ces héritiers de Mistral que l'on trouve les autotraducteurs sédentaires de l'Hexagone. Beaucoup plus nombreux qu'on ne le pense, ils traduisent presque toujours vers le français à partir de langues moins répandues et nettement moins « en vue ». Ainsi, les Catalans³² Josep Sebastià Pons et Henri Guiter, les Occitans René Nelli, Roland Pécout, Joan-Francés Mariòt (parmi bien d'autres), le Gascon Bernard Manciet et les Bretons Youenn Drezen et Pierre-Jakez Hélias ne sont devenus visibles sur la scène nationale (parisienne) – si tant est qu'ils soient devenus visibles – qu'une fois le fruit de leur labeur traduit par leurs propres soins dans la seule langue officielle de la nation...

Les autotraducteurs alsaciens (Yvan Goll et Jean/Hans Arp avant-hier, René Schickele hier, Tomi Ungerer aujourd'hui) forment un cas à part. Les seuls à pouvoir s'appuyer sur un *Hinterland* linguistique, ils n'écrivent guère dans leur alsacien natal (sauf Schickele) mais en allemand littéraire (*Hochdeutsch*), idiome autrement plus prestigieux, ce qui leur permet de créer un véritable pendant au versant français de leur œuvre, que ce soit comme langue-

³¹ H. Walter, *Aventures et mésaventures des langues de France*, Paris, Champion, 2012, p. 12.

³² À cela s'ajoutent des écrivains catalans exilés d'Espagne, tel Josep Carner, établi à Bruxelles, où il s'est traduit en français avec l'aide de sa femme, la Belge Émilie Noulet, professeur, critique et traductrice (notamment de Pere Calders).

source ou comme langue-cible d'ailleurs (le statut comparable des deux langues d'écriture autorise également la bidirectionnalité de l'opération autotraductive).

Sont encore à considérer comme « sédentaires » les autotraducteurs travaillant dans une des nombreuses zones de la planète qui appartiennent à la sphère d'influence culturelle de la France, qu'il s'agisse d'anciennes colonies désormais politiques indépendantes ou de DOM-TOM qui font toujours partie de l'État actuel. Ces écrivains n'ont pas eu à se déplacer non plus pour écrire dans la langue de « l'Autre », car cette langue venue d'Europe leur a été imposée et est devenue la leur propre, revendiquée comme telle, au bout de quelques générations de régime colonial.

Le continent africain regorge littéralement d'autotraducteurs. Au Maghreb, on en trouve parmi les Algériens (Rachid Boudjedra, bien entendu, mais également Waciny Laredj ou Slimane Benaïssa) et parmi les Marocains (Abdellatif Laâbi et Mohamed Serghini). Ailleurs en Afrique, le Malgache Jean-Joseph Rabearivelo, le Rwandais Alexis Kagame, le Malien Amadou Hampâté Ba et le Camerounais Gabriel Kuitche Fonkou se sont traduits en français. Quant à l'autre grande aire d'influence française, les Antilles, elle fournit aussi plusieurs dossiers exemplaires d'autotraduction du créole vers le français. On songe à le Haïtien Frankétienne (*Dézafi*) et au Martiniquais Raphaël Confiant, lequel a laissé plusieurs témoignages sur le rôle de la traduction en situation de diglossie... La liste est loin d'être complète.

Le Canada, colonie de peuplement cédée par la France à l'Angleterre au XVIII^e siècle, est un cas particulier du fait que l'autotraduction a moins trouvé à s'y exercer parmi les descendants des deux « peuples fondateurs » (comme la Constitution appelle les Français et les Anglais) que parmi les immigrants récents, de telle sorte que les autotraducteurs sédentaires y sont moins nombreux que les autotraducteurs migrants. Les immigrants et leurs enfants ne se traduisent pas entre les deux langues officielles du Canada mais naviguent entre leur langue d'origine (l'espagnol, l'italien, le yiddish, l'arabe...) et l'anglais, sauf si leur famille s'est installée au Québec, comme celle des Italo-Québécois Marco Micone et Antonio D'Alfonso, auquel cas ce sera plutôt le français. L'autotraduction entre l'anglais et le français est beaucoup plus rare. Elle est essentiellement pratiquée – et encore, de manière tout occasionnelle – dans les milieux francophones minoritaires : en Acadie (Rose Després) ou dans les provinces des Prairies (Gabrielle Roy et Paul Savoie au Manitoba; Madeleine Blais-Dahlem et Raoul Granger en Saskatchewan). Le Québécois Daniel Gagnon semble être la seule exception à cette règle (si l'on fait abstraction d'auteurs du passé comme Louis Fréchette et surtout Honoré Beaugrand).

Quant à la trajectoire de Nancy Huston, de loin le nom canadien qui revient le plus souvent dans les études sur l'autotraduction, on pourrait la qualifier d'extra-utérine dans la mesure

où elle s'est déroulée en dehors du Canada. Anglophone, Huston apprend le français non pas dans son Alberta natal, quitté à l'âge de 15 ans, mais aux États-Unis, puis surtout en France, où elle s'installe en 1973 et entame une carrière d'écrivain « francophone » qui, en dépit des apparences, doit peu aux configurations linguistiques du Canada. Aussi convient-il de la considérer comme une autotraductrice migratrice française d'origine canadienne, non comme une autotraductrice canadienne sédentaire³³.

4. CONCLUSIONS

Une première conclusion qui se dégage des réflexions qui précèdent, concerne la direction de l'autotraduction dans l'espace francophone. Comme nous l'avons vu, le français est dans la grande majorité des cas la langue-cible (et donc le bénéficiaire) de l'opération autotraductive, qui prend ainsi la forme d'une intraduction, d'une importation littéraire, à partir de langues qui occupent toutes (sauf l'anglais) une position moins centrale dans la constellation mondiale. La logique centripète ainsi mise à nu est tout le contraire des flux traductionnels « normaux » (c.-à-d. résultant de traductions allographes), qui vont du centre de la galaxie vers les planètes et leurs satellites. Elle oppose aussi un démenti formel à bien des déclarations de bonne volonté de la part des agents impliqués dans la promotion de la francophonie et même de la « littérature-monde » en français (les auteurs, certes, mais aussi les éditeurs, les jurys de prix littéraires, les journalistes les plus en vue etc.).

Deuxième constat : les différentes langues-sources de ces autotraductions correspondent aux langues maternelles des écrivains impliqués, qui sont certes bilingues, mais donc presque toujours, à très peu d'exceptions près, d'origine allophone, exolingue. Les exemples rarissimes d'autotraducteurs de langue maternelle française (je ne vois guère que Raymond Federman, en fait) se sont traduits dans la seule langue qui soit plus centrale, à savoir l'anglais. Du fait de leur exolinguisme, les autotraducteurs que compte la francophonie – et ils sont nombreux, comme le notait déjà Dominique Combe³⁴ – confirment une tendance avérée, à savoir que les lettres francophones sont de plus en plus le fait d'écrivains qui ont appris le français pour l'ajouter à leur répertoire linguistique. Ce sont donc des « francophones » au sens large désormais enregistré par les dictionnaires.

³³ T. Van Bolderen, « Huston, we have a problem... (or what on earth is "Canadian self-translation" supposed to mean?) », *Tradução em Revista*, 2014, n° 16, <http://www.maxwell.lambda.ele.puc-rio.br/trad_em_revista.php?strSecao=index>.

³⁴ D. Combe, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette, 1995, p. 59 ; *Les littératures francophones, op. cit.*, 2010, p. 130.

Certains ont découvert le français à l'occasion de leur déménagement (en France ou en Belgique/Suisse/Canada francophone), qui peut correspondre à un exil ou à un auto-exil individuel ou être le résultat d'une migration collective. D'autres sont montés à Paris pour mieux connaître une langue et une culture déjà admirées dans le pays d'origine. Les uns comme les autres sont des autotraducteurs « migrants », terme choisi pour souligner l'importance du déplacement physique, de la translation spatiale, qui a souvent joué un rôle de catalyseur, que ce soit pour l'écriture directe en français ou pour l'autotraduction. On peut (et, à mon avis, devrait) les distinguer des nombreux autres écrivains bilingues « sédentaires », pour qui l'autotraduction est moins un projet personnel ou une étape dans leur trajectoire individuelle qu'une option déjà prévue (pour ne pas dire programmée) par une configuration sociolinguistique collective. Issus de sociétés marquées par un contact (ou conflit) prolongé en le français et un autre idiome ou créole, ils n'ont pas dû partir à la recherche de l'altérité et encore moins de l'exotisme linguistiques. Ils pouvaient (ou plutôt, dans un certain nombre de cas, devaient) changer de langue sans changer de pays, sans bouger, sans quitter l'enceinte de leur communauté d'origine, d'où l'étiquette d'autotraducteurs « sédentaires ».

En plus de constituer un exercice passionnant sur le plan textuel, on voit que l'autotraduction représente aussi un défi, non seulement pour les individus concernés, mais aussi plus largement pour les champs littéraires entre lesquels ceux-ci essaient de naviguer, champs qui entretiennent des rapports de force dont il n'est pas possible de ne pas tenir compte. L'autotraduction sert de baromètre pour mesurer la fréquence et l'intensité de ces rapports. D'où l'intérêt qu'il y a à compléter les questions habituellement posées dans le cadre d'approches centrées sur le texte (« comment traduire? » ou, plus récemment et moins normativement, « comment a-t-on traduit? ») par des questions relevant du contexte : Qui traduit? De quelles langues à quelles langues? Pourquoi? Pour quel public? Dans quels buts et avec quels effets?

RAINIER GRUTMAN
(Université d'Ottawa)